“On a aucune aide”, “J’en ai marre !”, “la nourriture n’est pas bonne”… À Nîmes, deux mineurs non accompagnés hébergés dans un hôtel dénoncent leurs conditions d’accueil

11/01/2025 à 11h14



Deux mineurs isolés, actuellement hébergés dans un hôtel à Nîmes, dénoncent leurs conditions d’accueil. Ils ont manifesté ce vendredi matin 10 janvier, devant les locaux du conseil départemental, aux côtés de militants de collectifs gardois,

qui dénonce le laxisme et le manque de budget alloué à la protection de l'enfance, quelques jours après le décès d'une jeune mineure non accompagnée à Nîmes.

Ismaël* et Maher* sont venus pendant quelques minutes devant les locaux du conseil départemental du Gard, rue Bernard-Aton, à Nîmes, vendredi 10 janvier. À l'invitation de collectifs alésiens, qui ont profité du vote du budget du Département pour interpeller les élus sur les mauvaises conditions d'accueil et d'hébergement des mineurs non accompagnés (MNA) dans le Gard.

Ismaël dit avoir 17 ans, il est Guinéen. Il est venu en France *"pour pouvoir faire des études, mais je suis bloqué. Je suis en lien avec une association, à Alès, où j'ai été transféré, il y a un an.* ***Depuis octobre, je suis dans un hôtel, à Nîmes.*** *Actuellement, nous sommes bloqués ; on dort et on mange, c'est tout. J'essaie de trouver un patron, en apprentissage, en peinture. Je me débrouille pour trouver un patron, j'ai été pris en stage, en octobre, mais le Département a refusé de signer le contrat. Pourtant, on a déjà confirmé ma minorité. Les dames* (membres des associations, NDLR) *nous disent qu'on va confirmer les papiers. J'espère que ma situation va s'améliorer."*

"J'essaie de trouver un patron"

Il précise qu'il aura 18 ans en avril. *"Il a rendez-vous avec un patron dans une semaine…",* confirment des adhérentes de l'Assemblée solidaire d'Alès, outrés de la gestion, par le Département et l'Aide sociale à l'enfance (Ase), des mineurs isolés. La loi oblige les services à prendre en charge les mineurs non accompagnés. *"Le problème,* affirme une bénévole,

c’est que même quand ils sont placés en foyer, donc reconnus comme mineurs, l’Ase fait parfois un appel, pour que leur minorité ne soit pas reconnue, pour les virer.” “C’est grave !, réagit une autre bénévole. *L’appel n’est pas suspensif, mais ils ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête, en s’attendant à retourner à la rue, si l’Ase gagne l’appel.”*

Le Département “fait traîner exprès”

Des situations qui, elles, ne seraient pas isolées, à en croire les collectifs d’aide aux migrants. Le juge des enfants a ordonné le placement provisoire (OPP) d’Ismaël, *“donc il est à l’hôtel et il ne voit aucun éducateur… Ils font traîner exprès. Il était à Alès quand il était à la rue ; le Département l’a fait revenir à Nîmes pour être logé à l’hôtel. Ils disent que c’est plus près mais on pense que c’est pour les couper des liens de solidarité qu’ils ont créés. Ils pourraient tout à fait payer l’hôtel à Alès.”*

“On a aucune aide”

Venu avec Ismaël, Maher*, lui, affirme être né en 2010 (14-15 ans). Il est arrivé du Tchad en 2022. *“J’étais petit et j’ai fui l’école coranique. C’était très dur. J’ai dû quitter ma famille”,* témoigne-t-il. Passé par la Lybie et la Tunisie, il est arrivé en France en décembre. Il a été transféré à Nîmes il y a quelques jours. ***“On a aucune aide. Quand je suis arrivé, avec un Soudanais, on nous a pris en charge et on a été tranquillement amenés à l’hôtel.*** *Depuis quinze jours, je n’ai plus de chambre pour me laver, ni autorisation d’aller à l’école. Un ami m’a prêté sa chambre. Je suis là, seulement, comme ça… J’en ai marre ! Je ne sais pas où aller, je n’ai pas d’éducateur. C’est les seuls habits que j’ai.”* Le jeune migrant affirme ne pas se sentir bien. ***“On a deux repas par***

jour dans les hôtels,* affirme-t-il encore*. La nourriture n'est pas bonne, mais on n'a pas de choix. *Je ne mange pas trop. À cause de ça, j'ai mal à la tête, chaque jour. Le Département m'a dit d'aller voir la Croix-Rouge."*

Midi Libre